

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 23 octobre 2025

LES “KEY CARS” EXISTENT DÉJÀ EN EUROPE : CE SONT LES VÉHICULES L7E !

La filière européenne des micro-véhicules électriques alerte sur le risque de déstabilisation du marché face au projet “E-Car”.

Les constructeurs européens de micro-véhicules électriques de catégorie L7e, réunis au sein de Mobilians, alertent sur les conséquences du projet soutenu par l’Union Européenne, de création d’une nouvelle catégorie de véhicules électriques “E-Car”, inspirée des “key cars” japonaises.

Ce projet s’inscrit dans une réflexion de la Commission européenne, qui étudie actuellement deux pistes réglementaires : la création d’un nouveau type d’homologation “M0” dédié aux petits véhicules électriques, ou l’ajustement à la baisse de la catégorie M1 actuelle, afin d’y intégrer des véhicules plus légers et moins puissants.

Ce projet porté notamment par certains grands groupes automobiles vise à introduire une nouvelle catégorie de véhicules électriques compacts situés entre les quadricycles et les voitures particulières. Ces modèles, limités en puissance et en poids, bénéficieraient d’un assouplissement réglementaire pour permettre des prix d’appel inférieurs à 20 000 €.

Or, cette catégorie existe déjà en Europe : ce sont les véhicules de catégorie L7e, les véritables “Key Cars européennes”, produits par des industriels européens engagés dans la transition écologique et la relocalisation industrielle.

Une filière européenne déjà structurée et compétitive

Les constructeurs européens de véhicules L7e — tels que Ligier, Aixam, Estrima, Eon Motors, Microlino, Circle, Mobislow, Movntec, Avatar, Mehari Club, et d’autres — conçoivent et produisent déjà sur le sol européen des véhicules

électriques légers, sobres et abordables, répondant aux besoins de mobilité du quotidien.

Ces “Key Cars” européennes, entièrement conformes à la réglementation européenne, incarnent la mobilité du futur : faible empreinte carbone, encombrement réduit, consommation d’énergie minimale et coût d’usage maîtrisé. Ils offrent une véritable alternative à la voiture traditionnelle pour les trajets de proximité et les zones rurales ou périurbaines.

Un risque de fragilisation d’une filière européenne innovante

Créer une nouvelle catégorie parallèle reviendrait à fragmenter le marché, à affaiblir la filière européenne des micro-véhicules électriques et à favoriser certains intérêts au détriment des PME et ETI européennes qui ont investi depuis plusieurs années dans la recherche, l’industrialisation et la création d’emplois locaux.

Un appel à la cohérence réglementaire et industrielle

La filière appelle la Commission européenne et les États membres à s’appuyer sur le cadre réglementaire existant des L7e, en l’adaptant aux besoins de demain (sécurité, recyclabilité, autonomie), plutôt que de créer une nouvelle catégorie redondante. Ainsi l’Europe gagnerait à consolider et moderniser la réglementation de ses propres Key Cars (la catégorie L7e), déjà en production et conformes aux objectifs du Pacte Vert, plutôt que de réinventer une catégorie “E-Car”. L’Europe dispose déjà d’une base solide, d’un tissu industriel dynamique et d’un savoir-faire reconnu : il s’agit désormais de les consolider, non de les concurrencer.

À propos de MOBILIAN

MOBILIAN est le premier mouvement des chefs d’entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 180 000 entreprises de proximité et 560 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIAN défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d’une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.